



Programme

Migration climatique et sécurisation des frontières : quel rôle pour les organisations internationales ?

Entrée
libre

**Jeudi 23 novembre 2023
18h-20h
Maison diocésaine de Chambéry**

Plus d'infos :



organisée par le Laboratoire LLSETI, Université Savoie Mont Blanc (<http://www.llseti.univ-smb.fr/>), en collaboration avec CCFD-Terre Solidaire et la manifestation Migrant'Scène (<https://www.migrantscene.org/>)

Contact : emma.bell@univ-smb.fr et ccfd73@ccfd-terresolidaire.org

Conférence

Migration climatique et la sécurisation des frontières : quel rôle pour les organisations internationales ? Chambéry, 23 novembre 2023

Le changement climatique est devenu un facteur déterminant de la hausse des migrations. D'après la Banque mondiale l'intensité accrue des catastrophes naturelles, l'élévation du niveau de la mer et la sécheresse pourraient entraîner la migration interne de 216 millions de personnes d'ici 2050 [1]. La migration internationale devrait également augmenter. Déjà, on estime que 78 % de nouveaux réfugiés et demandeurs d'asile viennent des pays le plus vulnérables au changement climatique, notamment le Sahel et l'Amérique centrale [2]. Ces déplacements creusent les inégalités entre les plus riches et ceux et celles qui n'ont pas les moyens de faire face au changement climatique ou de se déplacer.

L'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé en 2018 la résolution affirmant le Pacte mondial sur les réfugiés qui reconnaît que «le climat, la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles interagissent de plus en plus avec les facteurs des déplacements de réfugiés» et entend partager la charge des responsabilités [3]. Or, les États sont mal préparés pour faire face à cette situation. Il n'existe aucun pays qui accorde systématiquement le droit d'asile à des migrants climatiques, même si certains pays acceptent d'octroyer des visas temporaires aux personnes touchées par des événements climatiques plus ponctuels, tels un ouragan ou des inondations. De plus, l'enjeu climatique est devenu un enjeu sécuritaire dans un contexte où la migration est couramment présentée comme un problème grandissant et instrumentalisée à des fins politiques. La migration climatique risque d'exacerber une situation déjà tendue en créant plus de concurrence pour l'accès aux terres agricoles viables et à l'eau potable. Les préoccupations sécuritaires ont donc tendance à prévaloir sur les questions humanitaires [4], ce qui entraîne la sécurisation accrue des frontières [5].

Cette journée d'étude destinée au grand public et aux étudiant-es du Master Langues Étrangères Appliquées, parcours Analyse de crise et action humanitaire, ainsi qu'aux étudiant-es en droit à l'Université Savoie Mont Blanc s'attachera à mieux appréhender le rôle des organisations internationales dans la gestion de la migration climatique.

Quel rôle peuvent-elles jouer dans la protection des droits des migrants climatiques et dans la construction d'un cadre juridique international pour partager équitablement les responsabilités ? Comment gèrent-ils la tension entre préoccupations humanitaires et sécuritaires ? Dans quelle mesure peuvent-elles influencer sur les politiques d'accueil des états ? Quelles interactions ont-elles avec les organisations humanitaires au niveau local ?

[1] World Bank (2021) Groundswell Part 2 : Acting on internal climate migration, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/36248>

[2] UNHCR, Global Trends Report 2021, [UNHCR - Global Trends Report 2021](#), p. 11.

[3] <https://www.unhcr.org/be/activites/changement-climatique-et-deplacements>

[4] European Commission (2008) "Climate Change and International Security: Paper from the High Representative and the European Commission to the European Council". Brussels : Council of the European Union.

[5] White, Gregory (2011) Climate Change and Migration : Security and Borders in a Warming World. Oxford: OUP.

Intervenant.e.s :

Marianne Ibos-Augé,

Chargée de mission mobilisation migrations internationales et justice climatique, CCFD-Terre Solidaire
Migrations environnementales : comment agir sans catégoriser ?

En tant qu'organisation de solidarité internationale, le CCFD-Terre Solidaire lutte pour contrer les dérèglements environnementaux qui font des personnes des pays du sud, pourtant les moins contributrices au changement climatique, les plus impactées et les moins en mesure financièrement de s'adapter « sur place ». Il ne s'agit pas de justifier des politiques de développement portées par l'objectif tacite de contenir les populations, mais bien de replacer la responsabilité de certains États et entreprises dans le phénomène du réchauffement climatique et de ses conséquences sur la vie humaine.

Pour comprendre l'engagement du CCFD-Terre Solidaire sur la question des migrations environnementales, il semble important d'explicitier son positionnement en faveur de la libre circulation. Avec ses partenaires en France et dans le monde, le CCFD-Terre Solidaire constate que le durcissement des politiques migratoires est inefficace dans son objectif affiché de limiter l'exil. En revanche, ces politiques, notamment celles qui sont actuellement défendues par les États de l'Union Européenne, contraignent les personnes à passer par des routes toujours plus dangereuses dans le désert sahélien, par la Méditerranée ou encore par les Alpes ou la Manche. Refusant de prendre passivement part au décompte des morts, le CCFD-Terre Solidaire revendique, contre les dérives sécuritaires et ses conséquences sur la vie humaine et les droits humains, la liberté de circulation et d'installation pour tous et toutes.

Cette approche se refuse ainsi à « catégoriser » les personnes dans la légitimité de leur parcours. Cela répond à un principe d'égalité, mais également au fait qu'il est extrêmement complexe de qualifier précisément les parcours migratoires (« migrations environnementales », « migrations économiques », ...), tant les causes d'exil sont multiples et interconnectées. Ainsi, une personne vivant en zone rurale peut être contrainte à partir vivre dans une ville de son pays du fait de raisons environnementales, d'une sécheresse prolongée ou de la destruction de son lieu de vie par l'implantation d'un projet minier par exemple, puis ne parvenant pas à subvenir à ses besoins ou à ceux de sa famille en ville, faire finalement le choix de quitter son pays. Défendre spécifiquement les droits de certaines personnes reconnues comme « migrantes climatiques » nous semble impliquer un risque de légitimation de pratiques de fermeture des frontières pour d'autres (y compris des personnes affectées par le changement climatique de façon moins visible).

Elsbeth Guild, Professeure de droit européen de l'immigration à Queen Mary University Londres et à Radboud University Nijmegen, Pays-Bas et **Didier Bigo**, Professeur de relations internationales au King's College de Londres et à Sciences Po Paris.

Migration, Asile et Réfugiés. Conventions internationales et scénarios catastrophes des politiques publiques : les contradictions (E. Guild)

Le changement climatique et son insécurisation sociale : les politiques de la peur et leurs effets (D. Bigo).

Dans les médias, et pour certains think-tanks qui prétendent savoir anticiper le futur, le thème du changement climatique est apparu bien plus tardivement que dans les recherches scientifiques. Alors que ces dernières discutaient depuis les années 1990 (premier rapport du GIEC) la dégradation de la couche d'ozone, la finitude de la planète, et qu'un vice-président américain s'était fait l'écho de leur préoccupation, en 2001, le débat était resté confiné à des cercles d'experts et c'est autour du terrorisme que se sont concentrés les discours de catastrophes. Les think-tanks ne se sont emparés du changement climatique que vers 2010 avec deux angles d'attaque, la non existence du problème avec les « climato sceptiques » ou alors le discours sous l'angle de la crise, de l'exception, de l'urgence par ceux qui voulaient les combattre et qui n'étaient pas dans ces cercles politiques aussi nombreux que dans le champ scientifique.

Malgré les efforts des scientifiques et les conférences internationales, le changement climatique est vécu comme une catastrophe existentielle, remettant en cause la croissance, les modes de vie, et encore plus

les habitudes de production et consommation nationales, comme s'il venait de l'extérieur. Dès lors, les conséquences humaines de la dégradation de l'habitat ont été présentées en termes de nombre de personnes qui seraient forcées de se déplacer et on a vu une conflation de terminologie politique par le choix des exemples entre victimes du changement climatique à protéger et pays pauvres dont les populations allaient arriver en masse (un exodus) aux frontières des pays riches. Ce discours se mit en place dans les années 2010, aux États-Unis puis en Europe, à partir de 2015, en se présentant comme une « crise » avec une convergence entre deux domaines qui font depuis l'objet de débats et de préoccupations politiques et sociales intenses : le changement climatique et la migration.

En effet, la reconnaissance d'un danger à venir lié au climat s'est tournée vers des signes avant-coureurs et s'est projetée sur les pays en danger et n'ayant pas les moyens techniques de s'en prévenir (les îles du pacifique, le Bangladesh plutôt que New York ou les Pays-Bas). Dès lors la terminologie de migrant climatique ou de réfugié climatique a été insérée dans le domaine de la migration et de l'asile comme une migration forcée, inéluctable donnant du lest aux simulations à plus long terme touchant tous les pays. Même des textes comme les Pactes sur les migrations et les réfugiés se sont vu parfois réduire dans les débats politiques à cette question de migration et de souveraineté-sécurité.

Seulement ceci n'est pas sans équivoque, et présente des paradoxes. Les arguments humanitaires en intégrant l'idée de l'urgence, et une certaine politique de la peur si rien n'était fait en faveur de ces réfugiés ont alimenté un discours inverse de sécurisation fondé sur les peurs d'exodes « massifs » et où les justifications sur la dissuasion et l'aide à distance étaient toujours préférables à l'accueil des populations fuyant ces conditions dans le pays hôte.

Dans le discours sur le changement climatique, l'un des principaux outils politiques utilisés par les activistes qui font campagne pour une action plus importante afin de réduire les sources humaines de dégradation de l'environnement conduisant au dérèglement ou chaos climatique s'est construit autour d'une « politique » de la peur, de l'insécurité, du malaise et mal-être social. Les activistes et même certains universitaires utilisent aujourd'hui effrontément la politique de la peur pour exprimer leur frustration face à la lenteur de l'action des autorités publiques et des sociétés et à la rapidité du changement climatique. Le public est continuellement confronté à des reportages dans tous les médias sur les horreurs causées par le changement climatique et à une accélération des prophéties selon lesquelles cette dégradation de l'environnement touchera tout le monde et se fera dans un avenir de plus en plus proche. Ils espèrent ainsi faire bouger les hommes politiques, en agitant les peurs.

Seulement, pour les militants qui travaillent dans le domaine de l'immigration et de l'asile (y compris certains universitaires), la politique de la peur est leur pire ennemi ; C'est un outil généralement déployé par l'extrême droite pour justifier la fermeture des frontières, l'expulsion de personnes vers des pays où elles risquent fort d'être torturées, le refus de leur donner accès à des soins sociaux ou de santé et, finalement, de les laisser se noyer dans la mer.

Pour ceux qui cherchent donc à maintenir le système international de protection des réfugiés, la politique de la peur est un ennemi qui ne se justifie jamais, car elle a pour conséquence la destruction de l'engagement pris après la Seconde Guerre mondiale de fournir une protection internationale à toute personne dans le besoin.

Ces deux objets et les stratégies politiques à l'oeuvre sont actuellement inconciliables et entrent en contradiction extrême. Si les militants qui œuvrent pour la protection des réfugiés sont souvent aussi des militants contre la dégradation du climat, l'inverse est moins fréquent. En effet, les activistes climatiques sont souvent tellement frustrés par l'absence d'action efficace qu'aucune victime potentielle n'est trop sacrée pour être épargnée de la politisation afin de mobiliser le soutien à leur cause.

Dans cette présentation à deux voix, nous examinerons la dimension historique et transnationale des problèmes, la manière dont ils ont été transformés en objets de politique publique sous l'angle de l'urgence et d'une prolifération de scénario catastrophes, ainsi que les défis contemporains posés par la bifurcation des politiques du climat et de la sécurité tant au sein de ce que l'on appelait autrefois la gauche que de la droite en termes de politiques publiques raisonnables et cohérentes entre les différents secteurs.